

DEC123001INSU

**Décision portant nomination de Mme Marcia Do Carmo DE AZEVEDO COSTA MAIA en qualité de chargée de mission.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**Vu** la décision n°10001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Marcia Do Carmo DE AZEVEDO COSTA MAIA, chargée de recherche de 1<sup>ère</sup> classe du CNRS, est nommée chargée de mission auprès du président pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 01/01/2013 au 31/12/2013. Sa mission a pour objet le suivi des activités de recherche en géosciences marines, le suivi des relations avec les partenaires du domaine Sciences de la mer, ainsi que le suivi du comité thématique (CT2) couplage terre interne et externe (prospective et programmes).

Pour l'exercice de cette mission, Marcia Do Carmo DE AZEVEDO COSTA MAIA demeure affectée à l'UMS 3113, Institut Universitaire Européen de la Mer, sise au Technopôle Brest Iroise - Dumont d'Urville à Plouzané.

**Article 2**

Du 01/01/2013 au 31/12/2013 Marcia Do Carmo DE AZEVEDO COSTA MAIA percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation et prise en charge par la délégation délégation régionale Bretagne et Pays de la Loire.



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00  
01 44 96 53 90

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **11 JAN. 2013**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a cursive 'F' and a long horizontal stroke.

Le président  
Alain Fuchs